

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 39020 du 30 juillet 2020 portant nomination au grade de maréchal des logis
du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2019852S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 26706/GEND/EG ROCHEFORT/DAF/BGP/SEF du 29 juin 2020 portant promotion des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 30450/GEND/EG ROCHEFORT/DF/CNF-CSTAGN du 22 juillet 2020 portant attribution du brevet élémentaire de spécialiste du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale – spécialité « gestion logistique et financière » ;

Vu la décision n° 30453/GEND/EG ROCHEFORT/DF/CNF-CSTAGN du 22 juillet 2020 portant attribution du brevet élémentaire de spécialiste du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale – spécialité « gestion logistique et financière » ;

Décide :

Article 1^{er}

Les brigadiers-chefs de la spécialité « gestion logistique et financière », dont le nom figure ci-après, sont nommés, à compter du 1^{er} août 2020, au grade de maréchal des logis :

Ahamada Afad	NIGEND : 417 693
Attoumani Assad	NIGEND : 425 219
Belton Félicia	NIGEND : 411 622
Brèze Jean-Alvine	NIGEND : 434 795
Claudiel Stéphanie	NIGEND : 434 656
Czerniak Amandine	NIGEND : 434 633
Daguerre Andréna	NIGEND : 371 040
Deseigne Kevin	NIGEND : 434 763
Devath Nessly	NIGEND : 434 809
Dulay Camille	NIGEND : 434 726
Dupuy Clarisse	NIGEND : 434 741
Girard Pervenche	NIGEND : 407 777
Godry Thibault	NIGEND : 434 718
Guérin Simon	NIGEND : 434 692
Lebrun Laure	NIGEND : 375 015
Mahamoud Assani	NIGEND : 402 136
Manrifa Fazouili	NIGEND : 434 700
Martial Marie-Alinda	NIGEND : 434 842
Menand Louis	NIGEND : 413 146

Roth Sandra	NIGEND : 165 344
Mfoungouo Andjilou	NIGEND : 434 734
Said Sledi	NIGEND : 434 725
Saintard Romain	NIGEND : 434 749
Serrano Estelle	NIGEND : 391 298
Suve Sabrina	NIGEND : 434 701
Thibaut Marion	NIGEND : 382 110
Vaianani Pooura	NIGEND : 434 679
Vucher Laurine	NIGEND : 434 745

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 juillet 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*

L. LE GENTIL